## PLANNING Année 2025/2026

**SEPTEMBRE** 

Samedi 27 : tout le monde 10h à 11h30 : Assemblée générale

OCTOBRE:

Samedi 11 : groupe 1 13h à 17h : Aprés-midi Jeux et Patisserie à la Maison Bleue Samedi 18 : groupe 2 13h à 17h : Aprés-midi au Bar à Jeux « Le Chamois Ludik »

vendredi 31 : groupe 2 18h à 22h : Soirée Halloween à la MB

**NOVEMBRE:** 

Samedi 8 : groupe 2 13h-18h : Au choix : Sortie à La Gamer-Assembly Halloween

de Poitiers et Jeux de société à La MB

Samedi 29 : groupe 1 13h-18h : Sortie au Game Park (Poitiers)

**DECEMBRE**;

Samedi 13 : groupe 1 et 2 12h à 18h : Arbre de Noël à Reffannes en Famille

**JANVIER** 

Samedi 10 : groupe 1 13h à 17h : Atelier crêpes et galettes + jeux à la MB Dimanche 24 : groupe 2 13h à 17h : Atelier crêpes et galettes + jeux à la MB

**FÉVRIER** 

Vendredi 27 : groupe 2 18h à 22h : Soirée nouvel An Chinois « Kon Nichon Ah »

Samedi 28 : groupe 1 14h à 18h : Sortie à la Piscine de Parthenay

**MARS** 

Samedi 14 : groupe 1 9h à 18h : Journée à Center-Parcs (25e/pers) Samedi 28: groupe 2 9h à 18h : Journée à Center-Parcs (25e/pers)

**AVRIL** 

Vendredi 3 : groupe 2 18h à 22h : Soirée Espagnole « Tapassi ? Tapassa ? » à la MB

Samedi 4: groupe 2 10h à 17h : Sortie au Game Park (Poitiers) (15e/pers)

Samedi 25 : groupe 1 13h à 17h : Sortie a Trampoline Park

MAI

Samedi 2 : groupe 2 13h à 17h : Aprés-midi a la Fete Forraine de Niort (10e/pers) Samedi 16 : groupe 1 13h à 17h : « ça roule ma poule ! » Parcours moteurs à la MB

**JUIN** 

Samedi 27 : Journée avec les Familles au Puy Du Fou (15e/pers)

<u>SÉJOURS</u>:

groupe 1 + 2 (bonne autonomie) : du 30 Janvier au 2 Février : Disneyland-Paris (450e/pers environ)

groupe 1 + 2 (n'ayant pas participé au séjour à Disney) du 12 au 14 Juin : (90e/pers environ)

groupe 2 : (bonne autonomie) du 10 au 12 juillet : Camping à Vautebis pour le FLIP (30e/pers)

Toute est inscription est dûe, il n'y aura plus de remboursement possible sur les activités/séjours car le cout de ces derniers sont calculés en fonction des participants, merci de votre compréhension.